

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 11

Artikel: Utilité d'une revue militaire
Autor: Rapp, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Utilité d'une revue militaire

La *préparation à la guerre* comprend une immense chaîne d'activités que seuls dominent et coordonnent, dans notre système, le gouvernement fédéral, flanqué de son conseiller, la commission de défense nationale, ainsi que l'état-major général et le groupe de l'instruction : élaboration et exécution des programmes d'armement, instruction des cadres et de la troupe, mise au point du mécanisme de la mobilisation, intendance, entretien et développement de l'infrastructure, etc. Le soldat et ses chefs tactiques en forment, dans leurs services d'instruction, les derniers chaînons. Les unités où ils servent constituent les organes les plus apparents de la défense nationale et la raison d'être de tous les autres.

L'*art de la guerre*, au sens traditionnel du terme, n'embrasse en revanche que les seules activités des forces armées en campagne. A l'échelon tactique comme au niveau opératif, il se définit assez simplement par l'*emploi judicieux des moyens disponibles*, encore que la stratégie, dont le champ d'action est plus vaste, inclue nécessairement dans sa sphère la création même et le rassemblement des moyens requis pour la poursuite du but opératif, en particulier si celui-ci est offensif.

« Simple et tout d'exécution », selon le mot de Napoléon, l'art de la guerre ne paraît tel, en réalité, qu'à celui qui a atteint la maîtrise à son échelon, quel qu'il soit. Celle-ci développe chez le combattant un sentiment de sûreté, de confiance en soi procuré par la parfaite assimilation d'une masse plus ou moins considérable de connaissances, immédiatement disponibles dans l'action par un simple déclenchement des réflexes.

Connaissance drillée des armes, de leur rendement et de leurs conditions d'engagement ; pratique poussée du camouflage sous toutes ses formes, depuis celui du F.M. dans son bosquet jusqu'au camouflage, tout intellectuel, des ordres d'opérations au niveau des états-majors supérieurs ; assimilation complète des questions de liaisons, de transport, de ravitaillement ; accoutumance, enfin, à la résolution rapide des problèmes tactiques, qui renferment en quelque façon, tous les autres. Non seulement la mémoire d'un combattant bien formé est riche, à divers degrés, de ces mille acquisitions, mais son intelligence consciente elle-même s'est pliée à certaines formes de pensées, à des méthodes d'analyse et de synthèse éprouvées, non dépourvues peut-être de quelque schématisme, mais propres à assurer la vitesse d'exécution, gage essentiel du succès. C'est en effet dans un automatisme sûr que réside la supériorité de celui qui *peut* sur celui qui *sait*.

Voici de nouveau posé le problème de l'instruction pour l'échelon de l'unité, défini avec clarté par le colonel-divisionnaire Frick, devant la dernière assemblée générale de la Société des Officiers. Il ne trouvera probablement jamais une solution complètement satisfaisante dans notre système de milices. La complexité croissante de l'armement contribue à nous en éloigner peut-être chaque année davantage. Pour les cadres de milice, il n'est qu'une façon de réagir : redoubler d'efforts pour rester dignes de la mission qui nous est confiée, exploiter à fond toutes les occasions de « rodage » que nous offrent les services légaux et l'activité bénévole des sociétés militaires.

Mais il ne s'agit pas seulement de rafraîchir nos connaissances ; elles doivent être élargies et approfondies. Si l'automatisme créé par la répétition représente un élément important de la maîtrise, celle-ci, pour les cadres, signifie tout autant *culture*. En élargissant leur bagage technique au-delà de leur propre sphère de commandement, ceux-ci travailleront avec plus d'efficacité grâce à une meilleure compréhension de leur

fonction dans l'activité d'ensemble. Agir selon les intentions bien comprises du supérieur, quand toutes les liaisons sont momentanément rompues, n'est pas à la portée de l'indolent qui se complaît dans ses œillères.

Si notre savoir est à l'origine de notre pouvoir, rappelons-nous aussi que, si étendu soit-il, il ne peut rester immuable. Tout évolue autour de nous, les matériels, les formations, les tactiques. Les nécessités de l'adaptation modifient constamment — trop, peut-être — nos propres programmes d'instruction. Franchement, cette évolution est-elle toujours suivie du même pas par nos chefs de compagnie et de bataillon, qui ont acquis leurs premiers et plus importants réflexes dix ans et davantage avant l'accession à leurs commandements actuels ? La brièveté de nos services d'avancement, si lourds soient-ils souvent pour les exigences de la vie civile, permet-elle l'assimilation certaine de nouveautés révolutionnaires comme la motorisation, la parade ABC et, bientôt, la dilution nocturne des formations ? Nos règlements mêmes se renouvellent et se périment à une cadence accélérée. Des éléments importants de la doctrine d'engagement des armes varient d'une unité d'armée à l'autre, sinon d'une place d'armes à sa voisine. Comment donc maintenir la cohésion dans les cadres et par eux dans la troupe si ceux-là ne vivent pas plus intimement l'évolution dans laquelle ils sont entraînés ? Hors service, l'échange des idées et des informations, l'affrontement des points de vue contraires doivent se poursuivre, afin que soit ramenée sans relâche l'attention des officiers de milice sur cette « deuxième profession » qui est la leur et réchauffée en eux la conscience de leur mission qui demeure.

C'est là, précisément, le rôle d'une revue militaire mensuelle. Ses lecteurs lui demanderont de les renseigner sur les principales innovations en cours à l'étranger, tout en admettant que tout ce que l'on en sait ne peut être divulgué, de peur de nuire d'un autre côté aux intérêts supérieurs de notre défense. Les officiers de troupe y chercheront d'autre part un reflet de

la pensée militaire de l'extérieur, prenant garde, cependant, que le compte rendu ou la reproduction de tel article d'une revue britannique ou russe, par exemple, n'engage pas nécessairement la doctrine officielle. Les lecteurs seront enclins à lui demander aussi des analyses de notre position à l'égard des expériences de guerre étrangères, un reflet des développements étrangers postérieurs à la guerre, comme aussi des études sur les emprunts qui s'imposent à nous et sur les contre-mesures possibles, que ce soit dans le domaine des matériels ou celui de l'instruction. Depuis qu'à tort ou à raison on s'efforce à Londres et à Paris d'expliquer en partie le ralentissement du réarmement par la crainte de forger à grands frais des outils frappés à l'avance d'impuissance par l'apparition imminente d'armes nouvelles, la nécessité d'une revue militaire en tant qu'organe d'information s'impose davantage encore. Au moment, d'autre part, où les unités combattantes et les services doivent accomplir un gros effort pour assimiler la réorganisation et se familiariser avec le nouveau matériel qu'ils sont en train de toucher, les problèmes d'instruction et de pédagogie militaire redeviennent plus actuels que jamais. L'officier de milices, dont l'inexpérience est souvent flagrante dans l'art d'enseigner, serait certainement heureux de trouver sous la plume de ses camarades instructeurs la somme des multiples essais tentés dans les écoles de recrues et que le bon sens lui interdit de renouveler à chaque cours de répétition avant d'opérer son choix.

Ce sont en effet les cadres de carrière qui paraissent le plus capables, à divers égards, d'enrichir de leurs contributions une revue militaire. La réalité, malheureusement, est assez différente. Le silence des officiers de profession a des causes trop connues. Insuffisance de loisirs, due à celle de leurs effectifs, qui crée la surcharge ; particularités de notre armée de milices, qui sait beaucoup moins que maintes armées permanentes décharger l'officier instructeur de multiples besognes confiées ailleurs à des sous-officiers de carrière ; manque d'exercice dans l'art d'écrire, et manque de goût aussi, chez plusieurs

d'entre eux, que la pratique intéresse exclusivement. A cette regrettable situation, je devine pourtant une autre cause plus secrète et, je le crains, prédominante : l'officier de carrière qui aurait quelque chose à dire hésite à prendre la plume, de peur de mécontenter tels supérieurs, dont dépend son avancement, par les manifestations d'une liberté d'esprit tenue pour intempestive. Il n'est pas rare, on s'en doute, et trop humain, que dans une institution fondée essentiellement sur le principe d'autorité, les titulaires des postes les plus élevés de la hiérarchie du commandement permanent se considèrent les seuls aptes à élaborer la doctrine et à définir la matière des programmes d'instruction. Toute spéculation intellectuelle d'un subordonné dont les conclusions hétérodoxes sont proposées à un public de lecteurs échappant à la sphère d'autorité de ses supérieurs devient acte d'indiscipline aux yeux de tel ou tel d'entre eux. C'est là une caractéristique commune à toutes les armées quand elles ne se battent pas : alors, l'avancement s'y fait davantage à l'ancienneté et les ambitions satisfaites y accueillent moins aisément, parfois, les initiatives hardies.

Que de richesses, peut-être, ainsi stérilisées ! N'oublions pas que la maturité produit ses meilleurs fruits dès l'âge de 35 ans. Les contributions les plus fameuses au développement de l'art de la guerre comme à celui de maintes autres disciplines ont été, pour la plupart, le fait d'hommes de cet âge ou à peine plus âgés, praticiens ou hommes d'études : le Prince Noir, Gustave-Adolphe, Turenne, Frédéric II, le Comte de Guibert, Bonaparte, Drouhet, de Gaulle... A l'époque où ces initiateurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, nos officiers de carrière les plus distingués piétinent de longues années dans l'état de majors ou de lieutenants-colonels : en ceci, d'ailleurs, rien ne les distingue de leurs camarades de maintes armées étrangères. Il ne paraît pas moins opportun de leur assurer loyalement, là où elles manquent peut-être, les conditions d'une véritable liberté d'expression. Il serait inattendu que la belle discipline intellectuelle enseignée dans nos écoles d'état-major général

conduisît ainsi au conformisme et à de nuisibles renoncements, quand les rapports de la subordination militaire viennent se confondre avec ceux de la subordination professionnelle. Pour un caractère de bonne trempe et pénétré de vraie discipline, l'obéissance loyale au supérieur dans l'action ne nous paraît pas incompatible avec l'expression franche et mesurée, hors de l'action, d'opinions divergentes dans un cercle approprié. C'est une affaire de tact. Gardons toujours en mémoire cet admirable épisode de l'histoire de Berne : Bubenberg, tenu à l'écart des affaires comme l'un des chefs les plus influents du parti bourguignon et ancien ami du Téméraire, fut chargé, en pleine crise, par le gouvernement de la République, de tenir Morat jusqu'à l'arrivée des contingents confédérés. On sait comment fut remplie cette mission de haute importance.

Qui fut le plus digne d'éloges, l'autorité qui sut donner ainsi sa confiance ou l'homme loyal qui sut l'inspirer ?

Major GEORGES RAPP
